

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

---:---:---:---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---:---:---

DECRET N°74-21 du 4 février 1974
portant nominations et promotions à
titre exceptionnel et étranger dans
l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouver-
nement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s60-26
du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre
National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chan-
celier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopéra-
tion et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Daho-
mey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommées, promues et élevées à titre exceptionnel et étran-
ger dans l'Ordre National du Dahomey, les Personnalités de la FAO dont les
noms suivent pour compter du 24 Janvier 1974 :

a) A la Dignité de GRAND OFFICIER

Mr ADDEKA H. BOERMA, Directeur Général de la FAO

b) Au Grade de COMMANDEUR

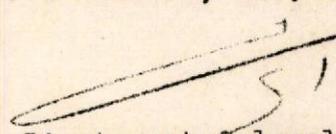
Mr Juan FELIPE YRIARD, Sous-Directeur Général de la FAO, Directeur du Dépar-
tement du Développement -

c) Au Grade d'OFFICIER

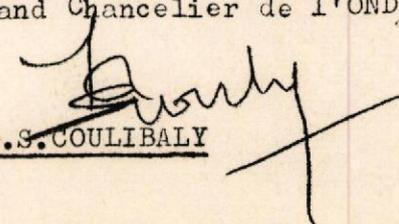
Mr Samba Cor SAR, Chef du Service Afrique à la FAO

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 4 février 1974


Lieutenant Colonel Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 4 SGG 4
MINISTERES 11 IGAA 1 DGLAJ 1 MEF 2
Trésor 2 DC-DB-CF 3 Gde Chancellerie 10
INTERESSES 3 JORD 1 CS 6 SPD 2 CNR 4
DGP-DGAJL-DGINSAE 6 DCCT-IGF-CNI 3